

« Non » unanime au parc éolien

Après plusieurs mois d'acalmie, le dossier des éoliennes est de retour sur le devant de la scène. En cause, l'entreprise Renner énergies qui porte un projet entre Poligny, Souppes et Bagneaux et dont le comportement est qualifié d'agressif par les élus.

Les maires des trois communes dénoncent l'acharnement de l'entreprise malgré le rejet unanime de projet éolien. « Sous des arguments fallacieux de protection de l'environnement, la société Renner Énergies, adossée au plus important gestionnaire d'actifs au monde Blackrock, porte des projets n'ayant aucun fondement environnemental. Ils ne représentent que des opérations financières très lucratives », déplore le maire de Poligny, Gérard Geneviève, délégué aux énergies renouvelables au sein de la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing.

Le territoire a fait sa part

« Questionnés en novembre dernier sur l'avenir des énergies renouvelables, les Polinois ont rejeté à 92 % tout projet éolien. Malgré notre refus catégorique, la société poursuit sa stratégie du "rentre-dedans" au mépris de l'avis des habitants en collectant leur avis en porte à porte et par un harcèlement constant des élus », poursuit le maire de Poligny qui a reçu le 8 mars le soutien du député Frédéric Valletoux pour son combat contre le projet.

Pour lui, le territoire est



Le député Frédéric Valletoux soutient le maire de Poligny Gérard Geneviève dans son combat contre les éoliennes.

déjà engagé dans le développement des énergies renouvelables avec les parcs éoliens de Mondreville, Arville et Beaumont et le nouveau parc photovoltaïque de Générale du Solaire à Souppes. « Un projet pour lequel il n'y a eu aucune contestation. Nous estimons avoir déjà pris notre part à la création d'une énergie nouvelle renouvelable », partage dans ce sens le maire de Souppes, Pierre Babut qui va rencontrer les représentants de la Générale du Solaire pour un nouveau projet. Lui aussi très remonté, dénonce l'agressivité permanente de la société Renner qui passe outre tout avis des élus. « On connaît l'avis de la population directement concernée au Coudray en particulier. Il est négatif ! », insiste-t-il. Même colère à Bagneaux, où le maire Claude Jamet indique « je mettrai toute mon énergie pour faire respecter notre

avis négatif sur ce projet démesuré qui n'a pas sa place dans nos villages ».

De son côté, la Communauté de communes Gâtinais-Val de Loing réaffirme son soutien aux maires étant donné qu'elle a pour principe de suivre l'avis des communes. A Égreville, où la société Renner prévoyait aussi un parc éolien, et où la commune a refusé par deux fois la pose d'un mât de mesure, l'Association défense environnement région Égreville (ADERE) qui s'était battu contre cette implantation remobilise ses troupes pour mener de nouvelles actions en soutien aux trois communes. « Mobilisons-nous tant qu'il est temps contre le projet de parc éolien de la Tonnelle », lance l'association Nature et Vie 77 excédée de voir la société Renner distribuer des tracts sur Souppes. L'association, en sommeil depuis 2017 après sa victoire en justice contre un projet

d'usine d'enrobé au hameau de Le Puy à Chaintraux, entre elle aussi dans le combat contre les éoliennes. Tous dénoncent les nuisances sonores et visuelles, la dépréciation immobilière, l'imposture écologique, la covisibilité avec des bâtiments publics, édifices patrimoniaux et monuments, la fragilisation des colonies de volatiles, la pollution lumineuse, la dégradation de la qualité de vie et du paysage...

La société veut informer

Contactée la société Renner énergies balaye d'un revers de manche ces accusations. « En tant que responsable du projet, je réfute les accusations de pratique commerciale agressive des maires de Poligny, Souppes et Bagneaux. Notre seul objectif est d'informer au mieux les élus et les citoyens pour réaliser un projet le mieux concerté et adapté au territoire », avance Alban Roqueton. Ce dernier rappelle que la zone potentielle d'implantation du projet baptisé parc de la Tonnelle se situe à 1,2 km du centre de Poligny et 3 km de celui de Souppes. A 7 km au Sud-Est de Nemours, le projet est envisagé entre la RD 607 reliant Nemours à Souppes et les autoroutes A6 et A77. Le projet est en phase d'étude pour déterminer la possibilité d'installer 4 à 6 éoliennes pour une puissance maximale de 30 MW. Il n'a toujours pas fait l'objet d'une demande d'autorisation et aucune décision définitive n'a encore été prise.

LAREDJ DJEBAR